



DECISION DU PRESIDENT

DP2018-05 Acquisition de véhicules de service

Vu les statuts du SMICTOM LGB,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la réglementation applicable aux marchés publics,

Vu la délibération n°2017-04 du 20 mars 2017 portant délégations de compétences au Président,

Dans le cadre de l'activité courante du syndicat, il est nécessaire de faire évoluer le parc de véhicules de service.

Compte tenu de l'estimation des besoins ayant conditionnée la procédure applicable, le SMICTOM LGB a retenu la proposition de JVM Automobiles (47 550 BOE) comme suit :

- Acquisition d'un Citroën BERLINGO d'occasion (76 800 km diesel) 10 000€TTC
- Acquisition d'un Citroën JUMPY d'occasion (36 400 km diesel) 16 500€TTC

Le Président :

ARTICLE 1ER : Décide de retenir la proposition de JVM Automobiles et de procéder à l'acquisition des biens suivants :

- Acquisition d'un Citroën BERLINGO d'occasion (76 800 km diesel) 10 000€TTC
- Acquisition d'un Citroën JUMPY d'occasion (36 400 km diesel) 16 500€TTC

. **ARTICLE 2 :** Précise que la commande a été signée le 15 juin 2018.

A Aiguillon, le 04/07/2018,

Le Président,
Alain LORENZELLI